

## La mairie durcit son arsenal répressif contre les familles « multirécidivistes »

■ Outre la promulgation du couvre-feu pour les mineurs de moins de 16 ans, la ville va convoquer certains parents à un comité d'admonestation. Des expulsions pourraient également suivre rapidement.

Depuis hier, les mineurs de moins de 16 ans ne sont donc plus autorisés à circuler dans les rues de La Source entre 21 heures et 6 heures du matin sans être accompagnés d'un de leurs parents. Un arrêté pris par la ville d'Orléans pour lutter contre les violences urbaines qui éclatent encore sporadiquement dans le quartier : voitures de policiers et de pompiers caillassées, incendies de poubelles, etc. « La mairie ne laissera pas faire impunément de telles exactions. Elle vient de mettre en place un dispositif complémentaire destiné à résoudre cette situation », explique un communiqué de presse.

Outre la promulgation de cet arrêté, complété par un second interdisant la vente de produits inflammables aux mineurs, la mairie précise qu'elle va convoquer les parents, dont les enfants sont notoirement connus dans le quartier pour des actes délictuels, à un comité d'admonestation. Des procédures d'expulsion suivront. « On a une dizaine de familles qui rendent la vie impossible à tout un quartier », explique Florent Mon-



Tout le quartier du GPV sera bientôt sous le contrôle des caméras de la ville. (Photo d'archives.)

tillo, adjoint en charge de la sécurité. « On va donc les mettre au pied du mur. (...) La vocation de ce comité est préjudiciaire. Si la situation perdure, on ira jusqu'au bout. (...) On ne peut pas soutenir financièrement ces familles qui de façon volontaire et répétitive empoisonnent un quartier. Je suis opposé à un relogement dans le locatif aidé. Nous envisageons également des poursuites sur le plan pénal pour des carences éducatives. »

Dans un autre registre, une dizaine de caméras vidéos vont être installées dans les jours qui viennent dans le secteur du GPV (Grand Projet de Ville). Un

dispositif prévu, selon Florent Montillot, « avant les turbulences de novembre ».

### « Des méthodes qui ne marchent pas »

Dans l'opposition, ces nouvelles mesures font grincer les dents. Non seulement, elles associent derechef la ville d'Orléans au « couvre-feu », mais la « réalité montre qu'il y a des méthodes qui ne marchent pas », écrit Jean-Pierre Sueur, sénateur PS et Jean-Pierre Delpont, conseiller général d'Orléans-La Source. « Nous avons toujours dit et nous redisons que la sanction, pour nécessaire qu'elle soit, ne suffit pas. Il

faut aussi offrir un avenir aux jeunes de La Source qui sont terriblement frappés par le chômage. D'autre part, parler "d'expulsions" peut satisfaire une partie de l'électorat. Mais cela ne règlera rien, car on aimerait savoir où seront relogées les familles dont on annonce l'expulsion. Enfin (...) l'insécurité n'est pas liée au GPV. Elle est un problème en soi. Il serait d'ailleurs étrange qu'un GPV, dont on nous dit tant de bien, engendre l'insécurité. Nous disons depuis des années notre désaccord avec le GPV tel qu'il est mis en œuvre. »

**Anthony Gautier.**

avec Jean-Marc Schneider

## Les deux arrêtés suscitent des réactions

### Idir Haddad, président de l'association DDD (droit, devoir, dignité).

« Le couvre-feu ainsi que l'interdiction de vendre de l'essence aux mineurs doivent être permanents. Il est anormal de voir des jeunes dehors le soir après 21 heures. Où sont les parents ? »

**François Blaise, président**

### de QVLS (Qualité de vie à La Source)

« Les arrêtés pris par le maire peuvent éventuellement responsabiliser les parents. Il est important de respecter le bien d'autrui. En revanche, l'interdiction de vente d'essence reste aléatoire, car il n'est pas difficile d'en trouver ailleurs. Quant à l'installation des caméras, les

personnes en infraction doivent assumer la prise de risque en étant filmé avec la capuche ou le passe-montagne. »

### Christiane Dumas, présidente de l'AHLS (Association des habitants de La Source)

« Au sujet des carburants, il est facile de s'en procurer. Pour le

couvre-feu, il serait plus efficace d'arrêter la dizaine de jeunes délinquants qui perturbent la tranquillité du quartier. L'installation de caméras n'est pas franchement efficace et c'est du flitage gratuit. Est-il nécessaire d'user de provocation en faisant venir plusieurs camions de CRS après les dernières violences urbaines ? »